

Composante 4 Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte <i>(LIP, art. 75.1 alinéa 4)</i> Composante 6 Confidentialité <i>(LIP, art. 75.1 alinéa 6)</i> Comment qualifiez-vous les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte en respect de la confidentialité?	1	2	3
Pour les élèves	☒	☐	☐
Pour les membres du personnel	☒	☐	☐
Pour une personne extérieure à l’école (parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	☒	☐	☐
Composante 5 Actions à prendre à la suite d’un acte d’intimidation ou de violence <i>(LIP, art. 75.1 alinéa 5)</i> Composante 7 Soutien et encadrement <i>(LIP, art. 75.1 alinéa 7)</i> Composante 8 Sanctions disciplinaires <i>(LIP, art. 75.1 alinéa 6)</i>			
Est-ce que la trajectoire d’intervention pour les évènements de violence et d’intimidation a été présentée à tous les membres du personnel et est utilisée pour intervenir rapidement et efficacement?	☐	☒	☐
*Les sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif du geste : ✓ Aident-elles les victimes à se sentir en sécurité? ✓ Aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? ✓ Permettent-elles à l’ auteur de réparer ses gestes ?	☐	☒	☐
Est-ce que des mesures supplémentaires sont prévues pour des élèves fréquemment impliqués dans des situations ou concernés par des manifestations sévères (Ex. évaluation et analyse des besoins, plan d’intervention, collaboration avec les partenaires externes, etc.).	☐	☒	☐
Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements deuxième intervenant, direction).	☐	☒	☐
Composante 9 Suivi des signalements et des plaintes <i>(LIP, art. 75.1 alinéa 9)</i> Comment qualifiez-vous l’application du suivi des signalements et des plaintes ?			
Vérification auprès des personnes concernées pour s’assurer que les actes d’intimidation et de violence ont pris fin (mise à jour régulière) – systématiquement	☒	☐	☐
Communication de l’évolution du dossier aux adultes et élèves concernés dans le respect de la confidentialité	☐	☒	☐
Maintien de la collaboration des parents	☒	☐	☐
Consignation des interventions dans EVIO	☒	☐	☐
Les violences à caractères sexuel (VACS) <i>(LIP, art. 75.1)</i> Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel et prévoit : Une offre de formation pour la direction et les membres du personnel <i>Formation du MEQ</i>			
Des mesures de sécurité qui visent à contrer les VACS	☒	☐	☐
Est-ce que la trajectoire d’intervention pour les VâCS du SRÉ est présentée à tous et suivie au besoin?	☒	☐	☐
Intimidation ou violence basée sur des motifs liés à la couleur et à l’origine ethnique ou nationale <i>(nouvelle section août 2025)</i>			
Les adultes partagent-ils une compréhension commune de ce que constitue de l’intimidation ou de la violence au regard de la couleur, de l’origine ethnique ou nationale, y compris dans le cyberspace ?	☒	☐	☐
Les évènements reliés à ces motifs sont consignés puis analysés, de sorte que des mesures soient mises en place pour éviter la récurrence.	☐	☐	☐
Les évènements qui peuvent revêtir des signes liés aux polarisations sociales sont analysés de façon plus approfondie.	☐	☐	☐

